



## EXECUTION DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL AU TITRE DE LA 1<sup>ère</sup> ANNEE

Avril 2017 - avril 2018

### Un an d'écoute et d'action

*Le Gouvernement, présidé par Saad Dine El Otmani, a bouclé sa première année d'exercice, avec une réalisation majeure : la mise en marche d'une nouvelle dynamique de réformes, qui met le citoyen et l'entreprise au centre des préoccupations. Retour sur des faits marquants et quelques actions du Gouvernement durant cette première année.*

#### A l'épreuve du terrain, dès les premiers jours

C'est plus de sept mois après les élections législatives d'octobre 2016, que le gouvernement, présidé par Saad Dine El Otmani, entame son mandat, en fin d'avril 2017. Dès le départ, le Gouvernement se retrouve sur le terrain et s'emploie à traiter les protestations dans les provinces d'Al Hoceima et, quelques semaines plus tard, celles de Jerada. Pour cela, il mobilise l'ensemble de ses ressources, avec, particulièrement, une implication personnelle des ministres et des visites sur le terrain.

**Ainsi, « l'écoute et l'action »** s'impose de fait comme leitmotiv au gouvernement.

Deux ambitions majeures président à la mise en œuvre du programme gouvernemental. La première est de contribuer, à l'horizon de l'année 2021, au **renouvellement du modèle de développement national**, afin d'accroître durablement la croissance économique et d'en faire le levier d'une **justice sociale, offrant dignité et épanouissement à tous les citoyens**. Cela passe par la poursuite, l'achèvement et l'élargissement du champ des réformes structurantes entamées par les gouvernements précédents, tout en préservant les acquis macroéconomiques de notre pays. La seconde ambition est de répondre aux aspirations légitimes des citoyens dans plusieurs **domaines prioritaires, en particulier l'éducation, la santé, l'emploi, la protection sociale et la qualité des services qui leur sont proposés par l'administration**.

Des plans d'action ont été mis en œuvre afin de réaliser rapidement des **avancées significatives dans ces domaines**. Au vu de l'importance des besoins et des défis auxquels le Royaume fait face, le Gouvernement a opté pour une nouvelle dynamique de travail basée d'abord sur **l'écoute et le dialogue, avec l'ensemble des composantes nationales**.

Le Chef du Gouvernement a ainsi entamé des concertations avec les partis politiques, les organisations syndicales, le patronat et la société civile. Cette démarche d'écoute a eu un double objectif : celui de mettre en place un **climat social apaisé, permettant la mobilisation de toutes les énergies en faveur des chantiers de développement et au service de nos causes nationales sacrées** ; et ensuite celui de permettre l'émergence, **au profit des citoyens, de propositions, d'initiatives et de projets concrets et à fort impact**.

Cette écoute a été accompagnée par un engagement **du Gouvernement pour accélérer le rythme de travail**, à travers une convergence de ses interventions sur le terrain et des motivations pour améliorer la coordination à tous les niveaux. Le Gouvernement a ainsi entamé une nouvelle **politique de proximité**, concrétisée à travers plusieurs initiatives, notamment une **série de tournées régionales** effectuées par le Chef du Gouvernement, accompagné de fortes délégations de ministres et de hauts responsables, parallèlement à une **interaction permanente autour des questions d'actualité et des préoccupations des citoyens**. Une **approche de concertation continue avec les composantes de la majorité** a favorisé l'accélération du rythme de réalisation des chantiers, ce qui s'est traduit par **l'adoption de nombreuses réformes qui étaient en attente, ainsi que par la tenue d'une session extraordinaire du Parlement**.

Le Gouvernement s'est également attaché à traduire dans la réalité son souci **d'optimisation de la gestion des deniers publics et du renforcement de la lutte contre la corruption**, ce qui a permis d'obtenir des premiers résultats, prometteurs, notamment au niveau de l'indice de perception de la corruption (progression de 9 places cette année).

Cette approche a ainsi permis d'enregistrer au cours de cette première année du mandat du Gouvernement, des avancées notables au niveau des **services rendus au citoyen et du renforcement de la compétitivité des entreprises**, en tant que pivots du développement économique national.

### **Dignité et droits du citoyen, au cœur de la mission du gouvernement**

**En préambule de son action, le Gouvernement s'est assigné pour mission première de veiller à préserver la dignité du citoyen et à garantir l'exercice effectif des droits prévus par la Constitution de 2011.** Ainsi, le Gouvernement a adopté une **stratégie nationale pour les droits de l'homme**, ainsi qu'une série de textes importants visant à affirmer les droits des citoyens, mais aussi des Marocains du monde ou des étrangers vivant sur le territoire national. Par ailleurs, de nombreuses réformes longtemps attendues sont devenues effectives, à travers notamment l'adoption de la **loi sur le droit à l'accès à l'information**, ou l'adoption de textes pour garantir **les droits du personnel domestique**. Le Gouvernement a également entrepris de nombreuses mesures pour améliorer les conditions d'accueil dans les établissements pénitenciers, parvenant notamment à **supprimer définitivement le système du panier qui était supporté par les familles des détenus**, tout en assurant à ses derniers une alimentation plus équilibrée et de meilleure qualité.

Au niveau de la réforme de l'administration, le Gouvernement a œuvré pour la **simplification de nombreuses procédures usuelles et lourdes pour le citoyen**, à l'instar de la certification des copies conformes, tout en préparant la généralisation de l'opposabilité des procédures

publiées sur le portail [www.service-public.ma](http://www.service-public.ma). Le Gouvernement a également instauré un nouveau système unifié de **traitement des plaintes** des usagers à travers le lancement du portail national [www.chikaya.ma](http://www.chikaya.ma). Parallèlement, il a lancé de nombreuses **applications électroniques** visant à faciliter la vie du citoyen et à lui donner accès à une information fiable et actualisée. **Par ailleurs, une feuille de route globale pour la réforme de l'administration et la modernisation de la fonction publique a été élaborée.**

### **Une année de forte mobilisation pour les secteurs sociaux**

Cette première année a été **une année de forte mobilisation pour les secteurs sociaux**, notamment l'éducation et la santé. Le budget du secteur de **l'éducation**, a atteint un record dépassant les **60 milliards de dirhams**, afin de permettre d'une part, une opération de grande envergure de **mise à niveau des établissements**, et, d'autre part, une **augmentation de 25% du budget de l'appui social** (transport et cantines scolaires, internats, programme Tayssir, etc.) pour réduire la déperdition scolaire. Parallèlement, une opération inédite de **recrutement de 35.000 enseignants contractuels** a permis de réduire de manière significative l'encombrement scolaire. Cette première opération, a été suivie par le recrutement de 20.000 **enseignants contractuels supplémentaires**, et qui sont entrain de suivre une formation spécifique en préparation pour la rentrée de septembre 2018. Ces mesures, tout importantes qu'elles soient, restent des composantes d'une **réforme globale** articulée autour de la Loi-cadre sur l'éducation-formation, qui se situe actuellement dans le circuit d'adoption.

**L'amélioration des services de santé** a constitué également une priorité majeure. Pour pallier le besoin en ressources humaines, le **Gouvernement a initié une opération inédite de recrutement de 4 000 ressources en une seule année**, dont un record de 1 000 médecins. Le Gouvernement s'est mobilisé pour assurer l'ouverture de 9 nouveaux hôpitaux dans des zones rurales et prioritaires. A noter également, l'acquisition de 120 unités médicales mobiles et 74 ambulances pour répondre aux besoins d'une prise en charge médicale urgente. D'importantes actions ont été entreprises pour améliorer la prise en charge du patient et le parcours de soins, poursuivre la réduction du prix des médicaments, en particulier ceux relatifs aux maladies chroniques, tout en initiant un important projet d'amélioration du système d'assistance médical RAMED.

Par ailleurs, si le Gouvernement, fidèle à ses orientations, a pris **d'importants engagements sur le terrain social**, il convient de préciser que la politique sociale vise à offrir à l'ensemble de nos concitoyens **les moyens d'une dignité réelle, sans en faire une source d'assistanat permanent**. Parmi les mesures mises en œuvre, **la généralisation de la bourse aux étudiants de la formation professionnelle ainsi que l'élargissement de la bourse de l'enseignement supérieur qui profite désormais à 30.000 étudiants supplémentaires**. En outre, et afin de

protéger les familles les plus vulnérables et dans un esprit de solidarité nationale, le Gouvernement a élargi le **dispositif d'appui aux veuves et femmes vulnérables**, prenant en charge leurs enfants, système qui bénéficie aujourd'hui à plus de 80.000 femmes en situation difficile et 140.000 enfants. Le Gouvernement s'est engagé dans un processus **d'élargissement de la couverture sociale, en vue d'atteindre une plus large couverture de la population en 2021**, en particulier à travers la couverture médicale et la retraite des indépendants et non-salariés, la prise en charge des parents par la couverture sociale, ou encore la **couverture médicale des étudiants**, qui a démarré de manière effective.

Toujours, et avec le même souci d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages en général, et des salariés et fonctionnaires en particulier, le Gouvernement a proposé dans le cadre du dialogue social, une offre qui prévoit entre autre une hausse des salaires et des allocations familiales, sans oublier l'augmentation du seuil minimal des pensions des retraités de la CMR qui a atteint 1500 DH à partir de janvier 2018.

En outre, et afin de garantir l'efficacité et l'efficience des politiques sociale, le Gouvernement procède actuellement à une étude pour la mise en place d'un dispositif de ciblage des politiques sociales, basé sur un **identifiant social unique**, qui permettra de rendre l'ensemble des politiques sociales plus performantes et plus proches des attentes du citoyen, **remplaçant le lourd système déclaratif par l'identification et l'appui automatique des ayants droits**.

## Engagement fort

### Pour la redynamisation de l'emploi

Pour **redynamiser l'emploi**, en particulier l'emploi des jeunes, tout en améliorant les services rendus par l'administration, le Gouvernement a réalisé aux titres des lois de finances 2017 et 2018, **une importante opération de recrutement de 95.000 personnes dans le secteur public**.

Le Gouvernement a également inscrit dans la Loi de Finances pour l'année 2018, **plusieurs mesures fortes pour la création d'emplois**, notamment **l'élargissement du système Tahfiz** pour promouvoir le recrutement de salariés par les nouvelles entreprises (augmentation du plafond de l'exonération de l'IR à 10 000 MAD, la prise en charge des allocations sociales par l'État au profit de 10 salariés au lieu de 5, ainsi que le prolongement de l'exonération des entreprises nouvellement créées jusqu'à 2022).

Le **régime de l'auto-emploi**, qui est un levier important pour la création d'emplois et la lutte contre le chômage, a enregistré une forte progression passant de près de 30.000 personnes bénéficiaires en 2016 à environ 60.000 aujourd'hui.

Pour dynamiser la création d'emplois à travers les différentes stratégies sectorielles (Plan d'accélération industrielle, Maroc Vert... etc.) et dans un souci de renforcer la coordination, le Gouvernement a adopté le cadre de mise en œuvre du **Plan National de Promotion de l'Emploi (PNPE)**, visant la création de 1,2 millions d'emplois à l'horizon 2021.

## L'entreprise au cœur des priorités

**Conscient du rôle des entreprises dans l'investissement et la création de richesse et d'emplois**, le gouvernement a placé celles-ci au cœur de ses priorités. A moyen-terme, le Gouvernement s'attelle à la réforme de la **charte d'investissement**, qui doit constituer un outil puissant de compétitivité pour nos entreprises, un projet de la future charte est quasiment finalisé.

Aussi, pendant les premiers mois de son mandat, le Gouvernement a initié des réformes attendues depuis des années par les opérateurs économiques visant à **redonner confiance aux entreprises et à réduire leurs charges**. Ainsi, le Gouvernement a instauré **l'IS progressif** à travers la Loi de finances pour l'année 2018. Il a également lancé l'exonération des droits d'enregistrement portant sur plusieurs types d'opérations d'investissement.

L'engagement du Gouvernement pour la **restitution de la TVA ainsi que l'apurement des arriérés y afférents**, à hauteur de 10 milliards de dirhams pour le secteur privé, ainsi que la mise en œuvre d'une **amnistie fiscale dans la loi de finances pour l'année 2018** sont également deux signaux très forts pour l'entreprise.

D'autre part, l'approbation de la **réforme de Livre V du Code de commerce pour le redressement des entreprises en difficulté** est une initiative notoire et structurante, qui permettra d'importantes avancées au niveau du climat des affaires.

Enfin, le Gouvernement **a renforcé les dispositifs d'appui au développement des entreprises et des startups** (en particulier à travers la mise en œuvre du fond INNOVEST). Depuis le début de son mandat, le Gouvernement a approuvé près de 100 milliards de dirhams d'investissement privé, dans le cadre de la commission nationale d'investissements.

## En conclusion

Il va sans dire que l'ensemble des membres du Gouvernement, sont profondément conscients de l'ampleur des défis cruciaux auxquels est confronté le Maroc, ainsi que des attentes des citoyens, notamment concernant la cohésion sociale, la satisfaction des besoins prioritaires en termes d'éducation, de santé, et d'emploi, et le renforcement du pouvoir d'achat, sans oublier les défis relatifs à l'appui du tissu économique et au renforcement de la bonne gouvernance et à la lutte contre la corruption. Le Gouvernement s'attelle également aux questions d'importance capitale, comme celles de la sécurité ou la consécration du leadership africain du Royaume.

Le Gouvernement reste déterminé à poursuivre l'écoute active, et la réalisation concrète de programmes et actions ciblés, afin de concrétiser la vision renouvelée du modèle de développement du Maroc, à laquelle appelle SM Le Roi Mohammed VI, que Dieu le Préserve, en plaçant le citoyen au cœur des préoccupations.